

Une comparaison des voyelles postérieures du français mitchif et du franco-manitobain¹

Nicole Rosen et Élyane Lacasse
Université de Lethbridge

1.0 INTRODUCTION

Selon un certain nombre de travaux antérieurs (Papen 1998, 2004a ; Papen et Bigot 2010 ; Mougeon et coll. 2010), de nombreuses divergences grammaticales existent entre le français mitchif et les autres variétés de français laurentien². Papen et Bigot (2010 : 210) constatent que « les différences linguistiques [...] se font entendre sur tous les plans ». Ils mentionnent, entre autres, la variation libre entre /o/ et /u/ sur le plan phonétique, l'absence de diphtongaison et la présence de l'affrication, mais qui se réalise en affriquées palatales et non pas l'assibilation typique du français laurentien. Sur le plan morphologique, la vitalité et surtout la fréquence d'emploi de la variante de la première personne du semi-auxiliaire « aller » *m'as* dans l'expression du futur (comme dans *m'as venir* « je viendrai »), au lieu

1. Nous tenons à remercier les personnes suivantes de leur aide pour cette étude : nos locuteurs pour avoir consenti à être interviewés, Janelle Brodner et Krista Huseby de leur aide pour les graphiques finaux et le travail statistique, Jeffrey Muehlbauer de ses conseils, Isabelle Gabolde de sa relecture attentive, et trois évaluateurs anonymes qui ont beaucoup amélioré la première version de cet article. La responsabilité finale du contenu ne relève toutefois que de nous.

2. Le terme *français laurentien* réfère à la variété de français développée et parlée par les francophones qui se sont établis dans la vallée du fleuve Saint-Laurent, le site actuel du Québec et de l'est de l'Ontario. Poirier (1994 : 256) constate que « [l]es études philologiques ont fait la preuve de l'existence, au milieu du XVII^e siècle, d'une *koinè* laurentienne fortement influencée par les usages dialectaux de diverses provinces de France ». Par la suite, cette variété de français a été « exportée » ailleurs en Amérique du Nord (Nouvelle-Angleterre, Midwest américain et Ouest canadien – dont le Manitoba). Cette variété s'oppose au français acadien au Canada, et a évolué selon une histoire différente.

des variantes *je vas* ou *je vais* sont particulières au français mitchif (Mougeon et coll. 2010). De plus, certaines structures morphosyntaxiques sont indiquées comme étant empruntées aux langues algonquiennes, tels la possession et les objets de possession inaliénable (les parties du corps, les termes de parenté), qui prennent obligatoirement un déterminant possessif (Papen et Bigot 2010 ; Papen 1998). Si la syntaxe du français mitchif est ainsi influencée par la grammaire des langues algonquiennes, nous postulons que nous devrions également trouver des phénomènes phonologiques influencés par le contact avec le cri/ojibwé. Nous avons donc entrepris d'étudier un autre lieu de la grammaire où le français diffère du cri/ojibwé, notamment l'espace des voyelles postérieures fermées /o/ et /u/. Nous montrerons, à partir d'une analyse acoustique, que le français mitchif a perdu l'opposition entre le /u/ et le /o/ sur le plan phonétique. Nous évaluerons ensuite si cette perte d'opposition peut être attribuée au contact entre le cri/ojibwé et le français ou si elle est due à un changement phonologique interne au français. La première section de notre étude (§2) présente le cadre de notre travail, décrit les inventaires vocaliques du français laurentien et du cri/ojibwé et explique les « sites de conflit ». La section suivante (§3) discute des communautés francophones que nous traitons et la quatrième explique notre méthodologie. Nos résultats sont présentés dans la cinquième section et sont discutés dans la section suivante (§6). Nous concluons dans la dernière section.

2.0 L'ÉTUDE DES VARIÉTÉS EN CONTACT ET LES « SITES DE CONFLIT »

L'objectif de notre travail est d'amorcer l'étude acoustique comparative du français laurentien et du français mitchif, tels qu'ils sont parlés au Manitoba, pour appuyer le codage oral de Thogmartin (1974), et de montrer une nouvelle caractéristique du français mitchif qui diverge de la variété laurentienne. Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier un « site de conflit » phonologique. Les sites de conflit sont des lieux où deux grammaires diffèrent d'un point de vue fonctionnel, structural ou quantitatif. D'après Poplack (1993) et Poplack et Meechan (1998: 32), dans l'étude d'une variété de langue qui est présumée changer au contact d'une autre langue, l'analyse de ces sites de conflit

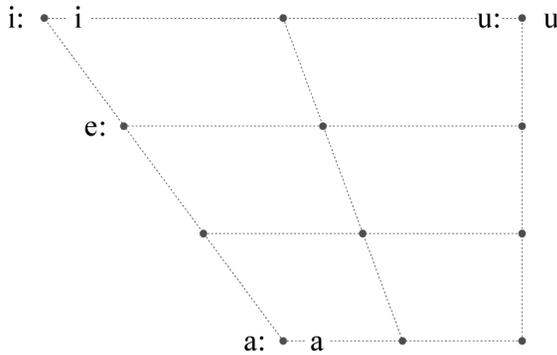
permet une meilleure compréhension des résultats plus généraux du contact des langues. Si, par exemple, en étudiant une langue A en contact avec une langue B, on trouve qu'il existe un changement en A qui diffère de la variété A telle qu'elle était avant le début du contact avec la langue B, et qui se trouve également dans la langue B, on peut en déduire que le contact a provoqué le changement dans la langue A (Poplack et Levey 2010: 22). Dans la présente étude, notre enquête porte sur les voyelles fermées postérieures, puisque, comme nous le verrons, il y a discordance entre l'inventaire vocalique du français et celui du cri/ojibwé. En effet, les voyelles fermées postérieures sont un site de conflit, où la grammaire phonologique du français diffère de la grammaire phonologique du cri/ojibwé. L'objet de notre étude est de démontrer que, du point de vue phonétique, les voyelles fermées postérieures du français mitchif ressemblent davantage aux voyelles du cri/ojibwé qu'aux autres variétés de français laurentien et qu'il y a donc eu un changement grammatical phonologique en français mitchif.

2.1 L'inventaire vocalique du cri/ojibwé

Avant d'aborder la description du système vocalique du français mitchif, nous devons bien comprendre le système vocalique du cri/ojibwé, si nous voulons postuler une influence de ces langues. La variété du cri des Plaines et celle de l'ojibwé parlées au Manitoba sont des langues de la famille algonquienne de l'Ouest qui ont traditionnellement été en contact avec le français mitchif³. Ces deux langues possèdent un inventaire phonémique de voyelles orales semblables. Elles sont traditionnellement décrites comme faisant une distinction surtout de durée plutôt que d'aperture (Bloomfield 1930; Wolfart 1973, 1996; Valentine 2001).

3. En fait, plusieurs locuteurs du français mitchif d'aujourd'hui avaient des grands-parents qui parlaient soit l'ojibwé (saulteux), soit le cri (Lavallée 2003).

FIGURE 1
Voyelles orales du cri des Plaines



Sources : Adaptées de Wolfart (1996 : 430) et de Valentine (2001 : 37).

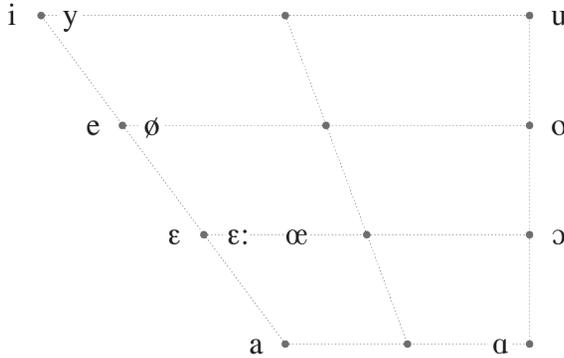
Notez que, selon Muehlbauer (2012), la voyelle postérieure fermée longue en cri des Plaines (/u:/) se réalise phonétiquement approximativement par la voyelle [u], tandis que la voyelle brève (/u/) se réalise approximativement par la voyelle [ʊ].

2.2 L'inventaire vocalique du français laurentien

Passons maintenant à l'inventaire vocalique du français laurentien. On observe quatre voyelles postérieures, qui se distinguent par le degré d'aperture⁴.

4. Nous limitons notre discussion surtout aux voyelles fermées /u/ et /o/. L'étude de l'inventaire complet des voyelles orales du français mitchif, incluant les voyelles postérieures ouvertes, est en cours.

FIGURE 2
Inventaire des voyelles orales phonémiques du français laurentien⁵



(adapté de Santerre 1974 et de Walker 1984)

(1) Voyelles phonémiques postérieures du français laurentien

/u/ dans *houx*

/o/ dans *haut*

/ɔ/ dans *hotte*

/ɑ/ dans *hâte*

Il est à noter que cet inventaire ne distingue pas les allophones dits « relâchés » des voyelles fermées ; celles-ci apparaissent en syllabe accentuée, fermée par une consonne non allongante (Gendron 1966 ; Dumas 1987 ; Ostiguy et Tousignant 1993). Ce phénomène est bien connu en français laurentien et est attesté également pour les locuteurs

5. À noter que, dans les années 1970 et 1980, quand Santerre et Walker ont publié leurs ouvrages, les linguistes n'utilisaient pas encore le terme *laurentien* et utilisaient plutôt le terme *canadien* pour décrire, de fait, le français issu de la vallée du Saint-Laurent, par opposition au français acadien. Aujourd'hui, cependant, nous préférons le terme *laurentien* pour décrire cette même variété.

tant franco-métis que franco-manitobains par Thogmartin (1974). Un exemple de la distinction se trouve à l'exemple (2) :

(2) a. /ru/ [ru] *roue* b. /rut/ [rut] *route*

Il est évident que les inventaires des voyelles du français laurentien et du cri/ojibwé sont différents ; en particulier, il existe une opposition phonologique entre /o/ et /u/ en français qui n'existe pas en cri/ojibwé (puisque /o/ n'y existe tout simplement pas). Puisque les études antérieures sur le français mitchif ont souligné un certain nombre de différences qui peuvent être attribuées au cri/ojibwé, dues à des sites de conflit entre les deux grammaires, nous avons entrepris de voir si ce site de conflit phonologique potentiel fait apparaître une autre différence grammaticale entre le français mitchif et le français manitobain (et les variétés de français laurentien en général).

À notre connaissance, notre étude est la première à examiner précisément les voyelles postérieures dans les variétés de français parlées au Manitoba. Thogmartin (1974), le premier à étudier la phonologie de ces variétés, ne mentionne aucunement les particularités éventuelles des voyelles postérieures dans sa description des trois variétés du français manitobain, qui, selon lui, sont le français *européen*, le français *canadien* et le français *métis*⁶. Son analyse se limite surtout aux inventaires et aux règles phonologiques affectant les trois variétés, et il ne fait aucune analyse acoustique. Comme nous l'avons souligné plus tôt, Papen (2004a : 117-118) mentionne le fait qu'en français mitchif les /u/ et les /o/ peuvent se confondre, mais sans en offrir une analyse détaillée.

6. À noter que les termes *métis* et *mitchif* font référence à la même réalité. *Mitchif* reflète la prononciation des francophones métis du mot *métif*, variante ancienne du mot *métis*. Il faut se rappeler également qu'en plus des Métis, l'Ouest canadien francophone s'est développé vers la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle par des colons canadiens-français et européens, d'où la distinction entre ces trois variétés.

3.0 LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES EN CAUSE

Dans cette section, nous décrivons les deux communautés francophones du Manitoba dont il est ici question, ainsi que les corpus que nous exploitons.

3.1 Les Métis de Saint-Laurent

Après l'explorateur La Vérendrye, qui s'est rendu à ce qui est maintenant Saint-Boniface, au Manitoba, en 1738, les premiers Européens à explorer l'Ouest étaient des francophones. Les Métis constituent un groupe de « sang mixte » issu des unions entre ces hommes d'origine française et des femmes autochtones, dans la vallée de la rivière Rouge. C'est en 1820 que les premiers Métis se sont installés dans la région de Saint-Laurent⁷. En 1850, douze familles métisses y habitaient. À cette époque, les Métis occupaient une position enviable : bilingues et biculturels, ils jouaient un rôle important dans la société, servant d'intermédiaires entre les Premières Nations et les Européens (Lussier et Sealey 1975 : 5). Cependant, après la défaite de Louis Riel par le gouvernement canadien en 1870, et encore en 1885, le statut social des Métis a radicalement changé (Lussier et Sealey 1975 : 93). Les Métis sont devenus un peuple persécuté et ils se sont dispersés dans de nombreuses communautés de l'Ouest. Certains se sont établis à Saint-Laurent où, en 1881, on comptait 32 familles métisses et une école primaire avec une population de 50 élèves (Lavallée 2003 : 9).

D'après le recensement de 2011, la municipalité de Saint-Laurent compte 1 305 habitants, dont 22,2 % ont le français comme langue maternelle et 18,3 % le parlent régulièrement au foyer (Statistique Canada 2012c)⁸. Selon Lavallée (2003 : 111), au début du XX^e siècle, plusieurs aînés ne parlaient que le cri ou l'ojibwé. Après l'ouverture de l'école secondaire en 1939, on a constaté un déclin du cri et de

7. Le village de Saint-Laurent est situé sur la rive sud-est du lac Manitoba, à 95 km au nord-ouest de Winnipeg.

8. D'après le recensement de 2006, la moitié (54 %) de la population de Saint-Laurent est autochtone (probablement tous ou presque tous Métis), mais ces données ne sont pas disponibles pour le recensement de 2011.

l'oïbhwé, et les Mitchifs racontent des histoires qui indiquent qu'ils parlaient une variété de français peu prestigieuse, différente de celle des Canadiens français.

I was often ridiculed for speaking Michif-French. At first I thought they were joking, but then I realized they were really making fun of my speaking Michif and that hurt me. (Lavallée 2003: 115)

Il est important de noter que, bien que les Métis de Saint-Laurent soient presque tous bilingues français-anglais, l'anglais est aujourd'hui la langue majoritaire de la communauté. Tous les locuteurs de notre corpus parlent l'anglais à la maison, même si le français (mitchif) est leur langue maternelle.

3.2 Les Franco-Manitobains

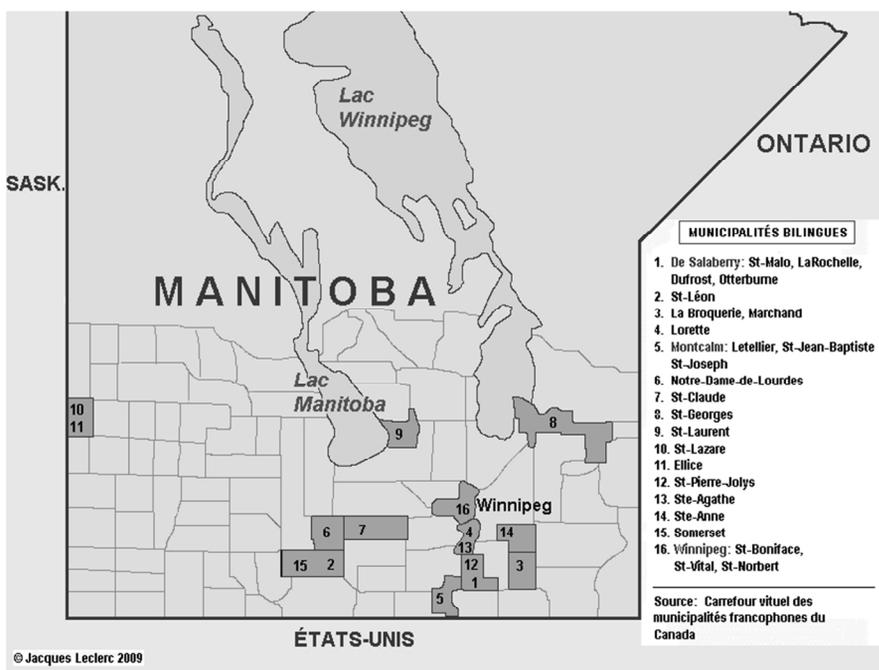
En 1870, quand la colonie de la Rivière-Rouge est devenue la province du Manitoba à la suite de la « résistance » de Louis Riel et de son gouvernement provisoire, les francophones, surtout des Métis à l'époque, formaient plus de la moitié de la population. Un afflux d'immigration britannique de l'Ontario et un gouvernement majoritairement anglophone ont toutefois mis ces premiers fondateurs en situation minoritaire. L'Église catholique a fait l'effort de recruter des francophones du Québec et des expatriés francophones des États américains, en établissant un bloc de communautés le long de la rivière Seine, dans la région sud-est du Manitoba. Aujourd'hui, plusieurs communautés bilingues (anglais-français) demeurent toujours au Manitoba, même si les efforts n'ont pas pu y arrêter le déclin du français. Quand nous parlons des francophones manitobains parlant une variété laurentienne, nous faisons donc référence surtout à ce groupe recruté de la région laurentienne, arrivé essentiellement après 1870.

Les locuteurs manitobains de notre corpus proviennent de trois endroits où se sont installés ces francophones laurentiens : Saint-Georges, Saint-Boniface et Sainte-Anne. Sainte-Anne est un village de 1 626 habitants, dont 36,2 % ont le français comme langue maternelle et 33,1 % le parlent au foyer (Statistique Canada 2012b).

Saint-Georges se trouve dans la municipalité rurale d'Alexander, où selon Statistique Canada et le recensement de 2011, 11,4 % de la population ont le français comme langue maternelle, bien que seulement 7,2 % le parlent au foyer (Statistique Canada 2012a). Les chiffres dans ces municipalités sont nettement au-dessus de la moyenne au Manitoba, où Statistique Canada rapporte que seulement 3,5 % des résidents ont le français comme langue maternelle et seuls 1,8 % le parlent à la maison (Statistique Canada 2012c). Les statistiques disponibles à Statistique Canada valent uniquement pour le district électoral fédéral, qui couvre un territoire plus grand que le quartier francophone de Saint-Boniface, qui aujourd'hui fait simplement partie de la ville de Winnipeg.

Néanmoins, Saint-Boniface est sans aucun doute la capitale de la francophonie au Manitoba : on y trouve l'Université de Saint-Boniface (l'université francophone du Manitoba), le Centre culturel franco-manitobain, le Cercle Molière (une troupe de théâtre semi-professionnelle francophone, la plus ancienne du Canada) et de nombreuses écoles francophones faisant partie de la Division scolaire franco-manitobaine. La carte à la figure 3 montre les régions où il reste toujours une forte présence francophone ; à noter que toutes les régions où se trouvent les locuteurs des corpus y sont représentées.

FIGURE 3
Municipalités bilingues au Manitoba (Leclerc 2009)



3.3 Les corpus

Afin de comparer les voyelles postérieures des deux variétés de français, nous avons examiné minutieusement deux corpus : le corpus du français de Saint-Laurent (CFStL) et le corpus du français manitobain (CFM), deux corpus recueillis au Manitoba en 2009, hébergés à l'Université de Lethbridge, en Alberta. Le CFM est composé de huit heures et vingt minutes d'entrevues semi-dirigées auprès de neuf francophones, sélectionnés par la méthode *snowball* (« boule de neige ») (Milroy et Gordon 2003), âgés de 19 à 74 ans. La même méthodologie a été utilisée pour établir le CFStL ; il est composé de deux heures et quarante minutes d'entrevues semi-dirigées auprès de six Métis francophones de Saint-Laurent, tous âgés de plus de 50 ans. Pour cette étude, un sous-échantillon de chaque corpus a été choisi.

Le sous-échantillon du CFM consiste en cinq locuteurs habitant à Winnipeg ou ses environs : deux hommes et trois femmes, âgés de 19

à 74 ans. Le sous-échantillon du CFStL consiste en cinq locuteurs : trois femmes et deux hommes, âgés de 56 à 71 ans. Les détails socio-linguistiques des locuteurs sont présentés au tableau 1 ci-dessous.

TABLEAU 1
Données sociologiques des locuteurs du CFM et du CFStL

Locuteur	Corpus	Sexe	Âge	Lieu de naissance	Langue parlée à la maison	Statut socioéconomique*
Charlotte**	CFM	F	19	Winnipeg, MB	français	professionnel (7)
Pierre	CFM	M	40	Winnipeg, MB	français	professionnel (10)
Jocelyne	CFM	F	35	Sainte-Anne, MB	français	professionnel (8)
Natasha	CFM	F	35	Winnipeg, MB	Français et anglais	non-professionnel (4)
Emmanuel	CFM	M	74	Pine Falls / Saint-Georges, MB	anglais	non-professionnel (3)
George	CFStL	M	56	Saint-Laurent, MB	anglais	non-professionnel (3)
Agnès	CFStL	F	69	Saint-Laurent, MB	anglais	non-professionnel (3)
Marilène	CFStL	F	71	Saint-Laurent, MB	anglais	non-professionnel (3)
Ronald	CFStL	M	69	Saint-Laurent, MB	anglais	non-professionnel (3)
Roseline	CFStL	F	68	Saint-Laurent, MB	anglais	non-professionnel (3)

* Pour déterminer le statut socioéconomique des locuteurs, nous avons utilisé une rubrique qui combine l'éducation et l'emploi, donnant une valeur entre 2 et 12 à chaque locuteur. Les locuteurs ayant une valeur entre 2 et 6 sont désignés comme « non-professionnels » et ceux qui ont une valeur entre 7 et 12 sont désignés comme « professionnels ». Les détails se trouvent en annexe dans l'appendice A. Une matrice comparable est utilisée par Maclagan et ses collaborateurs (1999) pour leur corpus ONZE de l'anglais en Nouvelle-Zélande ; D'Arcy et Tagliamonte (2010) trouvent qu'une division binaire entre professionnels et non-professionnels est la plus explicative.

**Les noms indiqués sont des pseudonymes.

À partir des enregistrements des entrevues effectuées avec les locuteurs décrits au tableau 1, nous avons extrait 1 457 occurrences de voyelles postérieures à analyser.

3.0 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Pour étudier la phonétique des voyelles postérieures de ces deux variétés de français parlées au Manitoba, il a fallu mesurer la valeur de F1 et de F2 (en hertz) de chaque voyelle postérieure produite par chaque locuteur. Ces valeurs ont été mesurées afin de déterminer l'articulation précise des voyelles : la valeur de F1 est inversement proportionnelle à l'aperture de la voyelle, c'est-à-dire que, plus la valeur de F1 est faible, plus la voyelle est fermée. La valeur de F2 est importante pour établir le degré de postériorité de la voyelle. Plus la valeur de F2 est faible, plus la voyelle est postérieure. Nous avons limité l'extraction des voyelles postérieures à celles se trouvant en syllabe accentuée, en fin de groupes rythmiques, qui correspondent surtout aux syntagmes lexicaux⁹. Là où la phrase intonative ou la voyelle n'était pas claire, nous n'avons rien mesuré. Aux fins d'analyse, nous avons mesuré les valeurs de F1 et de F2 manuellement au centre de chaque voyelle à l'aide du logiciel Praat, Boersma (2001) et nous avons tracé les moyennes de chaque voyelle sur un graphique en utilisant le site NORM (Thomas et Kendall 2007). Là où il y avait une diphtongue, comme dans le cas du /o/ (réalisé [o^u]), dans une syllabe accentuée, fermé par une consonne allongante), nous avons mesuré les valeurs de F1 et de F2 au centre de la section stable de la voyelle. L'écart-type a aussi été calculé, afin de mesurer la variabilité des données : un écart-type relativement faible indique une variation peu importante, c'est-à-dire que les données se rapprochent de la moyenne, tandis qu'un écart-type plus important indique que les données sont relativement dispersées et qu'elles sont plus ou moins éloignées de la moyenne. Bien que certains locuteurs soient mieux représentés que d'autres (ayant produit davantage de voyelles postérieures), en tout, nous avons recueilli et mesuré 1 457 voyelles, réparties telles que spécifiées au tableau 2.

9. Nous avons également effectué une comparaison des contextes consonantiques dans lesquels se trouvaient les voyelles, mais les différences n'étaient pas significatives.

TABLEAU 2
Répartition des occurrences analysées

	/o/	/ɔ/	/u/	
CFM	223	421	307	[u] 153 [ʊ] 154
CFS _{StL}	211	142	153	[u] 41 [ʊ] 112
Total	434	563	460	[u] 194 [ʊ] 266

4.0 LES RÉSULTATS DE NOTRE ÉTUDE

Passons maintenant aux résultats de nos analyses acoustiques pour les deux variétés de français.

4.1 Résultats pour le français manitobain

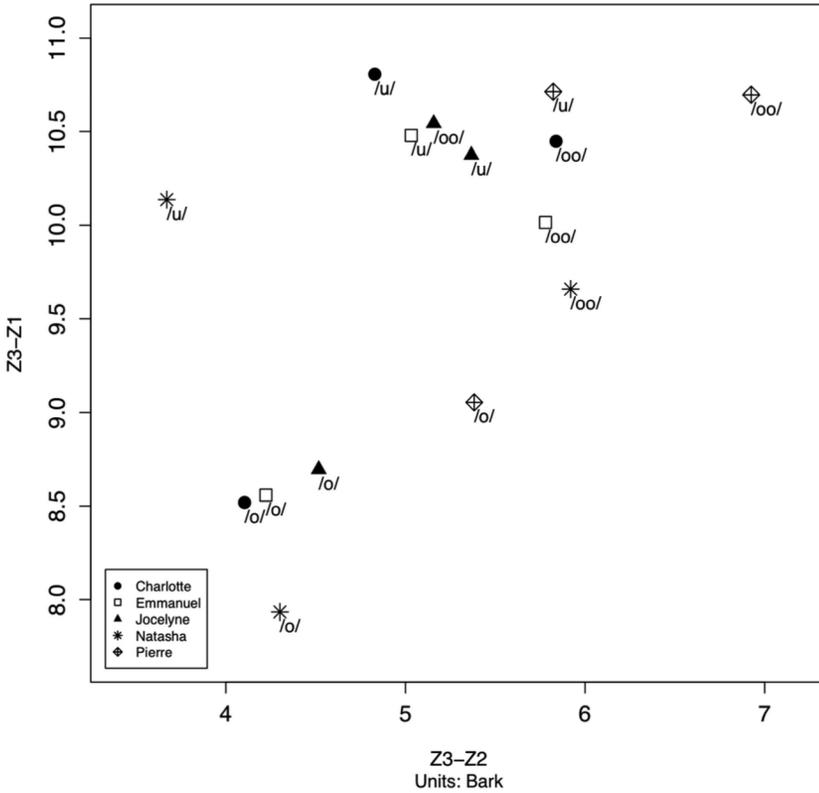
Analysons premièrement les résultats de l'analyse acoustique des voyelles du franco-manitobain. En premier lieu, les moyennes des F1 et des F2 de chacune des voyelles pour chacun des locuteurs, ainsi que l'écart-type sont présentés au tableau 3. À noter qu'afin d'être plus clairs nous spécifions d'une part la moyenne globale de tous les phonèmes /u/ et, d'autre part, celle de chacun de ses allophones ([u] et [ʊ]).

TABLEAU 3
Moyennes des valeurs F1 et F2 et l'écart-type pour les locuteurs du CFM

Locuteurs	Voyelle	N	Moyenne (Hz)		Écart-type	
			F1	F2	F1	F2
Charlotte	/o/	57	444	1113	57	324
	/ɔ/	176	664	1408	94	154
	/u/	120	415	1316	84	306
	[u]	64	368	1350	76	284
	[ʊ]	56	468	1276	58	327
Pierre	/o/	48	461	994	66	304
	/ɔ/	104	598	1162	45	163
	/u/	73	413	1114	69	321
	[u]	38	394	1159	78	357
	[ʊ]	35	434	1065	49	272
Jocelyne	/o/	16	505	1373	66	364
	/ɔ/	57	725	1471	91	266
	/u/	41	525	1334	80	379
	[u]	15	459	1405	61	271
	[ʊ]	26	563	1292	63	429
Natasha	/o/	18	980	1048	45	185
	/ɔ/	14	746	1375	113	216
	/u/	21	505	1602	67	321
	[u]	12	472	1538	60	328
	[ʊ]	9	549	1689	49	257
Emmanuel	/o/	84	448	1038	33	193
	/ɔ/	70	582	1263	46	157
	/u/	52	406	1137	43	276
	[u]	24	384	1253	36	346
	[ʊ]	28	425	1149	38	191

Les valeurs de F1 et de F2 normalisées ont été tracées sur des graphiques. Précisons que, dans ces graphiques, /oo/ représente le phonème /o/ et /o/ représente le phonème /ɔ/. Le graphique à la figure 4 montre la moyenne des valeurs F1 et F2 des voyelles phonologiques postérieures de chaque locuteur du CFM, normalisées en utilisant la méthode *Bark différentiel* (Syrdal et Gopal 1986)¹⁰.

FIGURE 4
Moyenne des voyelles postérieures des locuteurs du CFM



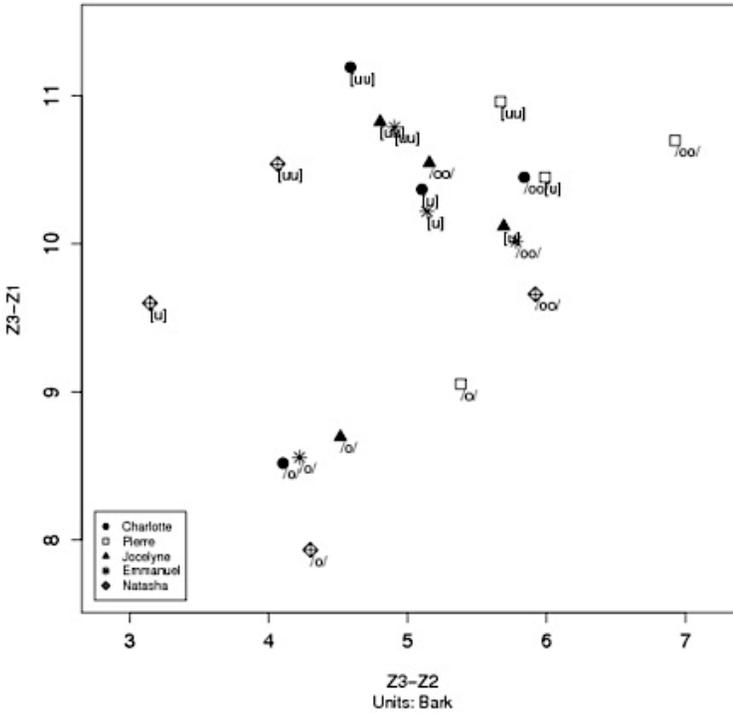
10. Des graphiques en nuage de points représentant les occurrences des individus sont donnés en annexe à l'appendice D.

La figure 4 trace la moyenne des valeurs de F1 et de F2 de chacun des locuteurs pour montrer le placement des voyelles postérieures du corpus franco-manitobain¹¹. À noter que les voyelles se regroupent, pour la plupart, avec des divergences individuelles assez normales pour chaque locuteur. Il y a cependant Jocelyne et Pierre, en particulier, qui semblent diverger des autres. À noter que les voyelles de Pierre, bien qu'elles suivent de façon générale les mêmes tendances que celles des autres locuteurs, sont toutes plus postérieures que celles des autres locuteurs. Il est peut-être important de signaler que Pierre est professeur de français, et son système pourrait être plus conservateur que celui des autres locuteurs. De plus, Jocelyne est sa conjointe, et les deux ont été interviewés ensemble, ce qui a pu contribué aux différences des deux locuteurs. Pourtant, le système général des voyelles postérieures semble faire une distinction assez claire en termes d'aperture : /u/ est plus fermé et plus antérieur, /oo/ est moins fermé et plus postérieur que /u/, et /o/ est plus ouvert que ces deux premiers. Ce système correspond à ce que nous nous attendions, du moins à partir des descriptions récentes du français laurentien (Santerre 1974 ; Walker 1984).

Après avoir analysé les trois phonèmes vocaliques postérieurs, nous avons procédé à l'identification des allophones relâchés ([u]) et non relâchés ([u]) du phonème /u/, en repérant les mots du corpus selon la règle du relâchement d'une voyelle fermée devant une consonne non allongeante. Une fois ces allophones isolés, nous obtenons le graphique de la figure 5 (où l'allophone relâché est indiqué par /u/ et l'allophone non relâché par /uu/).

11. Sur le graphique, /u/ représente la moyenne des valeurs pour l'allophone [u] non relâché, /oo/ représente la voyelle mi-fermée (/o/ en API), et /o/ représente la voyelle mi-ouverte (/ɔ/ en API).

FIGURE 5
Moyenne des voyelles avec allophones de /u/ des locuteurs du CFM



Remarquons que les allophones relâchés [ʊ] (/u/ sur le graphique) se regroupent, comme on pouvait s’y attendre, dans une position plus ouverte que les allophones [u] (/uu/ sur le graphique). Cela n’est pas surprenant, vu que le français manitobain suit, tel que déjà mentionné, les tendances des autres variétés laurentiennes. Notons en passant que les moyennes des deux allophones de /u/ de Natasha, et surtout celle de la voyelle relâchée [ʊ], paraissent plus antérieures que celles des autres locuteurs. Natasha parle l’anglais et le français à la maison, et il se peut que sa voyelle phonémique anglaise /ʊ/ vient interférer, mais notons surtout au tableau 3 que nous n’avons pu mesurer que 9 occurrences de sa voyelle [ʊ], et que cette lacune de données a certainement joué un rôle dans les résultats. De toute manière, les systèmes de tous les locuteurs du CFM suivent des tendances générales semblables,

même si nous observons de la variation individuelle. Les voyelles postérieures des locuteurs du franco-manitobain se comportent comme les voyelles postérieures laurentiennes typiques, c'est-à-dire qu'il existe une opposition claire entre les phonèmes vocaliques /o/ et /u/, et que le phénomène du relâchement de la voyelle fermée, bien connue ailleurs au Canada, est également bien représenté dans nos données pour le français manitobain. Passons maintenant aux résultats obtenus pour le français mitchif.

4.2 Résultats pour le français mitchif

Afin de bien pouvoir comparer les deux corpus, nous avons utilisé la même procédure pour l'analyse des voyelles postérieures du français mitchif que pour celle des voyelles postérieures du franco-manitobain. Les moyennes sont données au tableau 4.

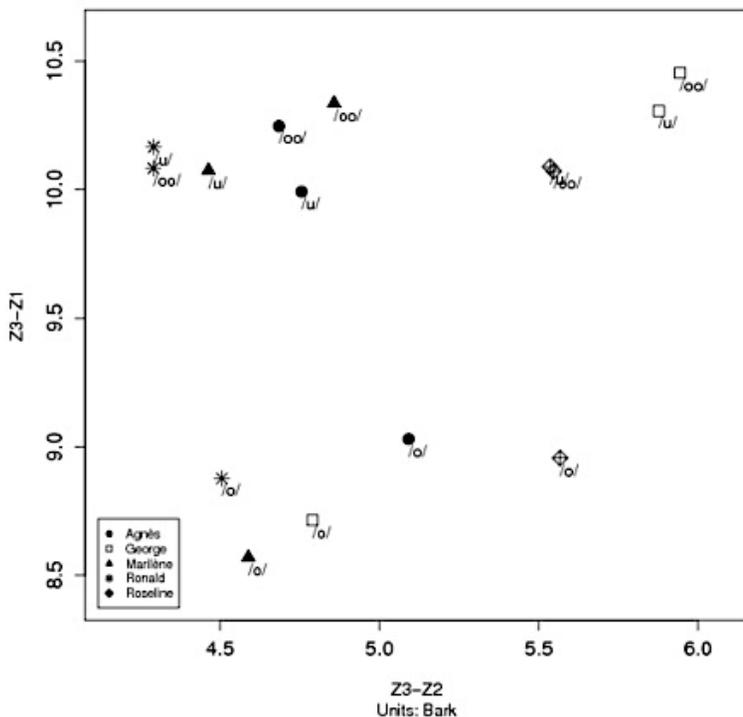
Tout comme pour les données du franco-manitobain, les valeurs de F1 et de F2 normalisées ont été tracées sur un graphique. Le graphique de la figure 6 trace la moyenne des valeurs de F1 et de F2 de chaque locuteur, nous fournissant l'espace des voyelles postérieures du CFStL de chaque locuteur¹².

12. Des graphiques en nuage de points représentant des occurrences des individus sont donnés en annexe dans l'appendice D.

TABLEAU 4
Moyennes des valeurs F1 et F2 avec l'écart-type
pour les locuteurs du CFStL

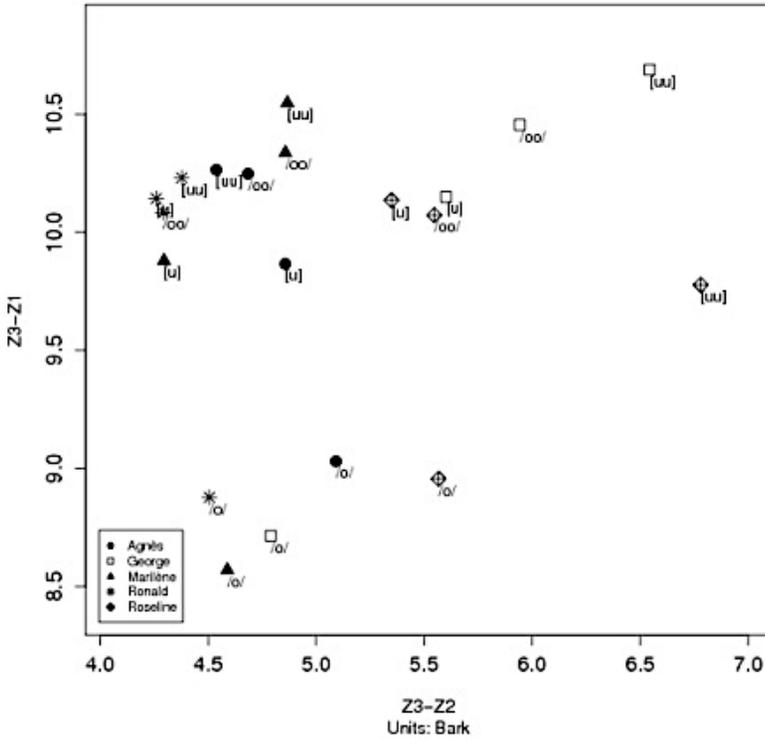
Locuteurs	Voyelle	N	Moyenne		Écart-type	
			F1	F2	F1	F2
George	/o/	61	429	1069	57	288
	/ɔ/	46	601	1222	87	251
	/u/	72	434	1062	60	292
	[u]	21	401	968	56	327
	[ʊ]	51	447	1101	57	271
Agnès	/o/	35	446	1278	46	197
	/ɔ/	26	516	1084	78	164
	/u/	19	447	1217	25	193
	[u]	6	439	1298	21	203
	[ʊ]	13	451	1180	27	184
Marilène	/o/	29	451	1293	55	340
	/ɔ/	16	590	1213	72	221
	/u/	17	489	1372	86	263
	[u]	5	475	1340	121	118
	[ʊ]	12	495	1385	73	308
Ronald	/o/	51	450	1339	57	254
	/ɔ/	39	573	1273	81	310
	/u/	22	440	1339	27	253
	[u]	6	431	1315	13	258
	[ʊ]	16	444	1348	31	259
Roseline	/o/	35	485	1166	58	322
	/ɔ/	15	643	1189	77	287
	/u/	23	513	1220	52	346
	[u]	3	482	881	41	142
	[ʊ]	20	517	1271	52	340

FIGURE 6
Moyenne des voyelles postérieures phonémiques de chaque locuteur du CFStL (normalisées avec la méthode Bark)



Cette figure montre que la voyelle /o/ (représentée par le symbole /o/ sur le graphique) est nettement plus ouverte que les voyelles /oo/ (représentée par /oo/ sur le graphique) et /u/. Cependant, la différence entre le /o/ et le /u/ est moins nette. Afin de tirer les choses au clair, nous avons fait ressortir les allophones [u] et [ʊ] afin de voir si les voyelles /o/ et /u/ se distinguent plus clairement. Les résultats sont présentés à la figure 7 ([u] est indiqué par /uu/ et [ʊ] est indiqué par /u/).

FIGURE 7
Moyenne des allophones postérieures de chaque locuteur du CFS_tL
(normalisées avec la méthode Bark)

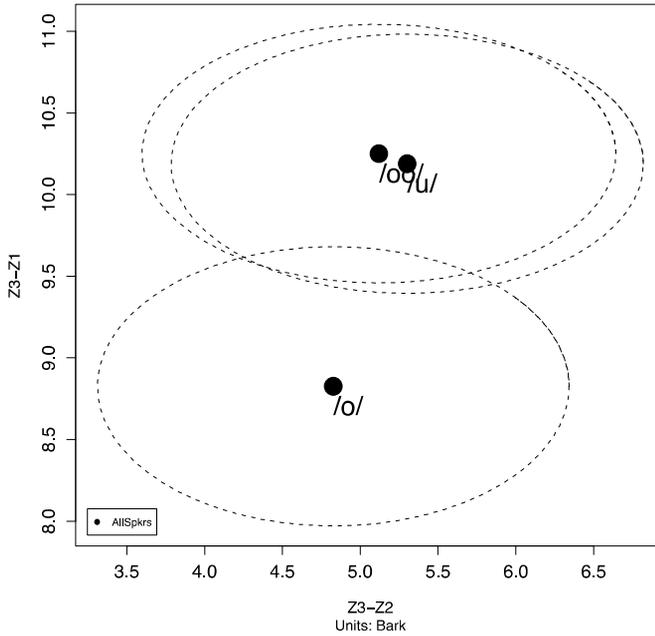


La séparation des deux allophones ne nous permet toujours pas de bien comprendre le système vocalique – les allophones [u] (/uu/) et [ʊ] (/u/) se groupent avec la voyelle /o/ (indiquée /oo/ dans le graphique), qui, faut-il le noter, a une aperture moins fermée que le /u/ du franco-manitobain¹³. Effectivement, si nous regardons les valeurs normalisées de la moyenne des voyelles postérieures, avec l'écart-type, il appert que les voyelles /u/ (/u/ et /uu/ mis ensemble) et /o/ (/oo/) sont

13. Les voyelles [u] (/uu/ sur le graphique) de Rosaline et de Georges sont plus postérieures que celles des autres locuteurs, mais notons que ces voyelles sont très variables (voir la figure 8). De plus, il faut veiller à ne pas se perdre dans les détails : quand nous observons l'espace vocalique complet des voyelles, comme aux figures 10 et 11, nous voyons que les différences qui semblent être significatives dans les détails des figures 4 à 7 sont minimales dans l'ensemble. Dans la section 4.3 nous situons ces voyelles dans le système vocalique dans son entier.

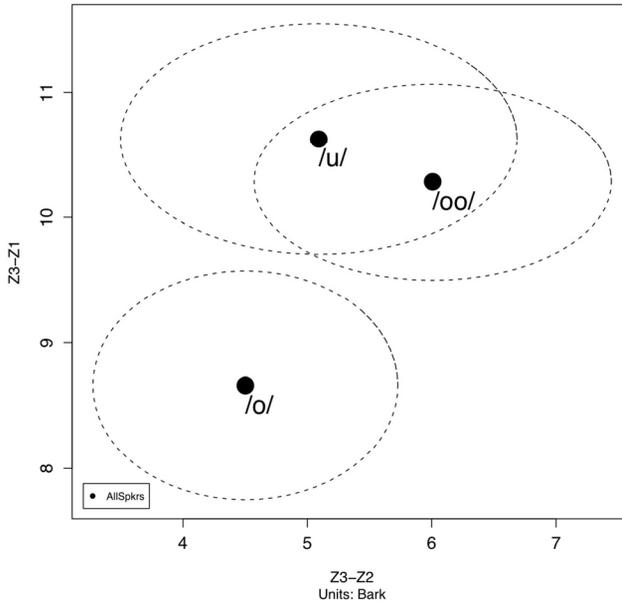
presque superposées, comme le montre d'ailleurs le graphique à la figure 8. Nous rappelons ici que l'écart-type indique le degré de variabilité de la voyelle.

FIGURE 8
Moyenne des voyelles postérieures du CFStL avec l'écart-type



Les points noirs du graphique montrent la moyenne des valeurs de F1 et de F2 de chacune des voyelles phonémiques, et représentent donc l'espace des voyelles postérieures du français mitchif, avec l'écart-type, pour montrer la variabilité de chaque voyelle. Quand on prend en compte l'écart-type, nous voyons que la voyelle /u/ et la voyelle /o/ (/oo/ sur le graphique) occupent en réalité le même espace, et qu'il n'y a donc pas d'opposition entre ces deux voyelles en français mitchif. Autrement dit, là où en franco-manitobain il y a deux voyelles phonémiques distinctes (/u/ et /o/), il n'y a qu'une seule voyelle phonémique en français mitchif. Voyons d'ailleurs maintenant à la figure 9 la moyenne des voyelles en franco-manitobain.

FIGURE 9
Moyenne des voyelles postérieures dans le CFM avec l'écart-type



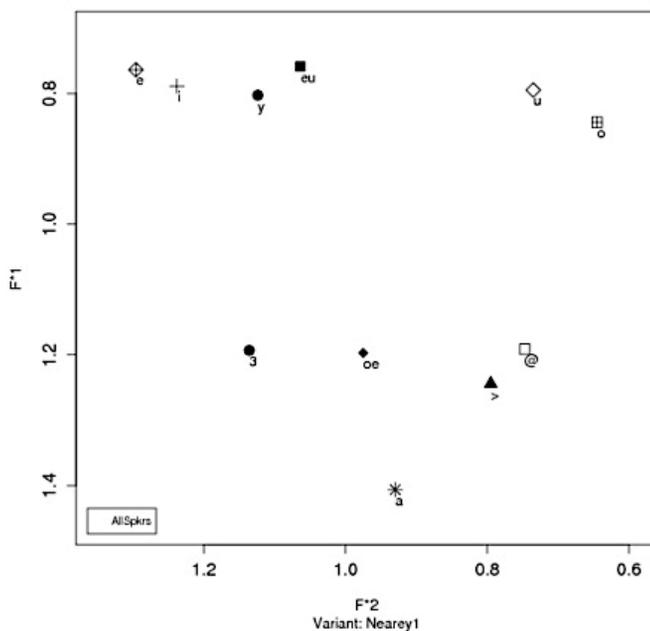
Bien qu'il existe un léger chevauchement des voyelles /u/ et /o/ (/oo/ sur le graphique) en franco-manitobain, ce chevauchement est certainement inférieur à celui que l'on peut constater pour le français mitchif où nous voyons, en effet, un chevauchement complet de l'espace de ces deux voyelles (figure 8).

4.3 Comparaison des résultats

Nous venons d'examiner en détail les voyelles postérieures des deux variétés de français, mais il est important de situer ces voyelles dans le système vocalique dans son entier, et de déterminer si nos résultats sont significatifs. Pour ce faire, nous pouvons tenter de calculer l'espace vocalique des voyelles orales des deux variétés de français (en prenant l'ensemble des productions vocaliques de tous les locuteurs

des corpus) et en mesurant les autres voyelles orales de l'inventaire¹⁴. Pour mesurer l'ensemble des voyelles orales, nous préférons employer la méthode de normalisation extrinsèque de Nearey (1977). Bien que la méthode de normalisation intrinsèque de Bark soit appropriée pour observer uniquement les voyelles mi-fermées et fermées, les méthodes de normalisation extrinsèque donnent de meilleurs résultats pour les inventaires vocaliques entiers (Clopper 2009). Le graphique à la figure 10 ci-dessous trace les données des F1 et des F2 pour l'inventaire des voyelles orales du CFM.

FIGURE 10
Inventaire vocalique complet du CFM¹⁵
 (normalisé selon la méthode de Nearey 1977)



14. Cette analyse est tirée de travaux en cours. Nous employons la même méthodologie que celle qui est décrite ci-dessus, en analysant les valeurs du F1, du F2 et du F3 du centre de chaque voyelle orale en position accentuée. À noter que le schwa ne fait pas partie de l'espace vocalique parce qu'il ne se trouve pas en position accentuée.

15. Les symboles utilisés dans les graphiques correspondent à l'API sauf dans les cas suivants : eu = /ø/, oe = /œ/, 3 = /ɛ/, @ = /a/, et > = /ɔ/.

FIGURE 12
Moyenne des voyelles postérieures de George non normalisées,
un écart-type

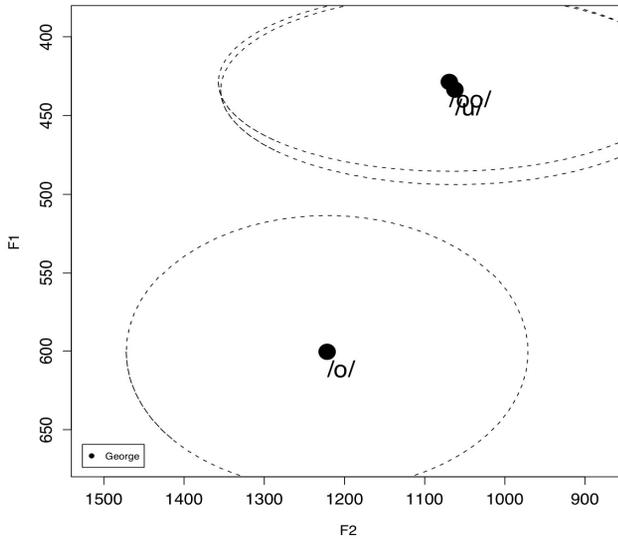
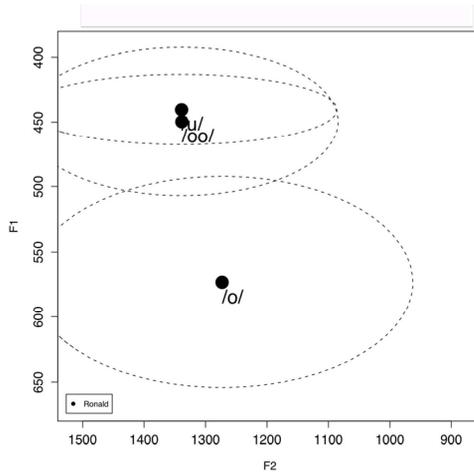


FIGURE 13
Moyenne des voyelles postérieures de Ronald non normalisées,
un écart-type



Ces graphiques, et surtout l'écart-type, montrent que, pour les locuteurs du français mitchif, les voyelles /o/ (représentée par /oo/) et /u/ recouvrent le même espace vocalique du point de vue phonétique, et que les deux voyelles constituent un seul ensemble acoustique.

4.3.1 Les différences sont-elles significatives ?

Selon les résultats de cette étude, on peut affirmer que le français manitobain suit les tendances du français laurentien : cette variété de français comprend trois phonèmes vocaliques postérieurs /o/, /ɔ/, /u/, et le phonème /u/ a deux allophones : [u] et [ʊ]. Cependant, la variété de français parlée par les Métis francophones de Saint-Laurent, révèle une nette différence : la fusion apparente des voyelles /u/ et /o/, visible aux figures 8, 11, 12 et 13.

Afin d'approfondir cette hypothèse, nous avons décidé d'effectuer un test pour voir si, statistiquement parlant, les deux voyelles possèdent des différences significatives dans l'une ou l'autre variété. Pour ce faire, nous avons effectué une analyse de la variance (ANOVA) sur les données afin de déterminer s'il existe une différence significative entre les groupes. Les résultats de ce test sont présentés au tableau 5 ci-dessous. Une valeur de moins de 0,05 indique que les données sont différentes de façon significative, tandis qu'une valeur de plus de 0,05 indique qu'il n'existe pas de différence importante entre les deux.

TABLEAU 5
Résultats du test de variance ANOVA de l'échantillon du CFM

Voyelles /o/ vs /u/	N	F1	F2
/o/	223		
/u/	153*		
Sig.		<0,001	<0,001

* Nous n'avons retenu que les voyelles /u/ non relâchées pour l'analyse statistique pour ne pas confondre les résultats.

Nous observons que la valeur significative entre la valeur de F1 et la valeur de F2 des voyelles /o/ et /u/ s'approche de 0,000, ce qui indique que la différence entre les deux voyelles est **fortement significative**. Cela corrobore l'analyse acoustique, nous permettant d'affirmer qu'il existe effectivement deux voyelles distinctes en français manitobain, tout comme dans les autres variétés laurentiennes.

Observons maintenant les données du français mitchif, résumées au tableau 6 :

TABLEAU 6
Résultats du test de variance ANOVA dans l'échantillon du CFStL

Voyelles /o/ vs /u/	N	F1	F2
/o/	211		
/u/	41*		
Sig.		1,000	0,293

* Nous n'avons retenu que les voyelles /u/ non relâchées pour l'analyse statistique pour ne pas confondre les résultats.

Les résultats pour le français mitchif sont très différents. Nous voyons que la valeur entre les valeurs normalisées de F1 et de F2 des deux voyelles **ne sont pas du tout significatives**. En d'autres termes, les voyelles /o/ et /u/ en français mitchif partagent le même degré d'aperture et de postériorité, et ne sont donc pas distinctives.

Le dernier test de variance que nous avons effectué est la comparaison des données normalisées par la méthode Bark differential entre les deux groupes : chacune des voyelles a été comparée pour voir si la production dans l'échantillon du CFM diffère de la production dans l'échantillon du CFStL. Les résultats sont résumés au tableau 7, ci-dessous.

TABLEAU 7
Analyse de la variance ANOVA entre les variétés

Différence	CFStL		
	/ɔ/	/o/	/u/
CFM	F1 0,051	F1 < 0,001	F1 0,344
	F2 0,030	F2 < 0,001	F2 0,997

Le tableau 7 montre que les voyelles /ɔ/ et /o/ en français mitchif sont significativement différentes des voyelles /ɔ/ et /o/ en français manitobain. Cependant, la voyelle /u/ n'est pas différente selon les deux variétés. Ce test de variance montre de façon catégorique que les deux systèmes sont différents : le français mitchif s'est développé d'une façon différente du franco-manitobain.

5.0 DISCUSSION : EFFET DE CONTACT OU DÉVELOPPEMENT INTERNE ?

Comment peut-on savoir si la fusion des voyelles /u/ et /o/ en français mitchif représente un changement interne ou si c'est le résultat du contact des langues ? De nombreux auteurs se sont penchés sur la question pour savoir comment distinguer un changement interne d'un changement dû au contact, et ont conçu des méthodologies pour établir avec certitude qu'une innovation linguistique quelconque est le résultat d'un contact et non un changement interne (voir par exemple Poplack et Levey 2010 ; Mougeon et coll. 2005). Bien que ces méthodologies soient conçues pour des unités morphosyntaxiques et ne correspondent donc pas exactement aux données scalaires des études acoustiques, nous tenterons de les utiliser dans l'intention originelle des auteurs. La méthodologie de Mougeon et ses collaborateurs (2005) propose l'application de quatre critères précis qui peuvent servir à déterminer si une innovation dans une langue A est le résultat du contact avec une langue B, et non un développement interne à la langue A. Voici les quatre critères (sous forme de questions) tiré de Mougeon et coll. (2005 : 104) (notre traduction) :

1. Le trait dans la langue A en question a-t-il un trait équivalent dans la langue B ?
2. L'innovation pourrait-elle être le résultat d'une régularisation ?
3. Existe-t-il des indications dans des variétés génétiquement reliées (à la langue A) qui puissent confirmer ou infirmer que le contact est la seule source d'explication pour l'innovation ?
4. La distribution de l'innovation dans la langue A est-elle corrélée au niveau de contact avec la langue B ?

Dans le cas qui nous intéresse, la langue A est le français et la langue B est le cri/ojibwé. Considérons alors les quatre questions posées ci-dessus. L'innovation en question est l'absence de distinction significative en aperture et en postériorité entre le /u/ et le /o/ en français mitchif à Saint-Laurent. En cri et en ojibwé, il y a une seule voyelle qui occupe l'espace du /u/ et du /o/ en français. La réponse à la première question est donc : oui, il y a effectivement un trait équivalent dans la langue B.

Quant à la seconde question, en effet, la perte d'une opposition phonologique pourrait satisfaire aux critères d'une régularisation, puisqu'il s'agit de la simplification de l'inventaire phonologique. Ces pertes d'opposition sont très fréquentes dans la diachronie des langues (Labov 1994). Il se peut donc que la variété de français mitchif soit tout simplement le résultat d'une simple régularisation. Notons cependant que, selon Herold (1990), cité dans Labov (1994 : 324), le processus de la perte d'opposition (entre deux phonèmes, par exemple) exige un changement initial dans la communauté linguistique, où certains locuteurs faisant une opposition particulière (entre deux phonèmes) entrent en contact avec des locuteurs qui ne la font pas (ils n'ont qu'un seul phonème). Après une période de malentendus, les locuteurs ayant deux phonèmes cessent de faire l'opposition entre eux, puisqu'elle n'est plus fiable. Nous postulons que, même si la perte de l'opposition entre /u/ et /o/ en français mitchif est une régularisation ou une simplification interne, le changement initial (ou la « catalyse ») dans la communauté linguistique serait l'introduction d'un grand

nombre de locuteurs qui ne font pas cette opposition, à savoir les locuteurs du cri/ojibwé.

Passons maintenant au troisième critère : existe-t-il des indications (ou des données) dans des variétés génétiquement reliées qui militent pour ou contre le contact comme étant la meilleure explication du changement ? À notre connaissance, puisqu'il n'existe aucune étude qui mesure les effets phonologiques du contact du français avec les langues algonquiennes (ou plus précisément avec le cri ou l'ojibwé), nous ne disposons donc d'aucune donnée pour bien répondre à la question. Nous savons cependant qu'il y a eu de la variabilité dans les voyelles postérieures dans l'histoire du français et dans d'autres enclaves françaises (cf. par exemple Dubois 2005 pour le cadien et Valdman 2005 pour Frenchville, PA). Les voyelles /o/ et /u/ ont été variables dans l'évolution du français, et le /o/ est devenu /u/ dans plusieurs mots tels que *godron* > *goudron*, *pomon* > *poumon*, *roler* > *rouler* (Carrière 1941). En français acadien il y a aussi l'« ouïsme », ou la fermeture du /o/ et du /ɔ/ vers le /u/ dans des mots comme (*coumme* « comme », *boune* « bonne », *chouse* « chose », *doumage* « dommage », *fousse* « fosse », *grousse* « grosse »), cités par Carrière (1941) comme vestiges de la prononciation française du XVI^e siècle. Cependant, l'acadien n'est pas la variété la plus proche génétiquement du français de Saint-Laurent, et n'a pas subi les mêmes contacts avec les langues algonquiennes. Le français manitobain est certainement plus proche, génétiquement et géographiquement, et nous venons de voir que cette variété ne perd pas l'opposition entre /o/ et /u/, ce qui renforce une analyse qui tient compte du contact comme catalyse¹⁷.

Enfin, la distribution de l'innovation est-elle en corrélation avec le niveau de contact avec la langue B ? Le français mitchif se distingue des autres variétés du français dans le monde en ce sens qu'il a toujours été en contact avec une ou plusieurs langues algonquiennes, notamment le cri des Plaines et l'ojibwé. Le français mitchif est par définition un français parlé par un groupe mixte d'origine algonquienne-française. Lavallée (2003 : 109, notre traduction) décrit ainsi l'historique linguistique des Métis de Saint-Laurent :

17. Notez cependant qu'il y a fermeture des voyelles *antérieures* en français québécois contemporain (Papen 2004a : 119) que nous trouvons également dans le CFM (Rosen 2012).

- a. *Circa* 1820 : début d'une ère bilingue, où les Métis parlent une langue autochtone (le cri ou l'ojibwé) et le français mitchif ;
- b. 1940-1950 : disparition graduelle du cri et de l'ojibwé ;
- c. Années 1950 : les Métis ne parlent plus de langues autochtones ; il existe un nouveau bilinguisme français mitchif-anglais¹⁸.

Un contact intense entre le cri ou l'ojibwé et le français est manifeste entre 1820-1950. D'après Lavallée (2003), il y a eu au moins 80 ans de contact intense entre le cri/ojibwé et le français. Après trois générations de contact, même s'il y a eu un déclin dans l'usage des langues algonquiennes, nous postulons que le français parlé par les Métis a été profondément modifié et qu'il diverge considérablement des autres variétés françaises laurentiennes.

L'influence des langues autochtones sur la phonologie ne se limite pas au français. De plus en plus de travaux portant sur l'influence de ces langues sur *l'anglais* au Canada révèlent des variétés autochtones de l'anglais divergeant de l'anglais standard, notamment Bernhardt, Ball et Deby (2007), Bernhardt et Ball (2008), Genee et Stigter (2010) et Sterzuk (2011). Ces auteurs montrent que, même lorsque la langue maternelle de ces locuteurs d'origine autochtone est l'anglais, leurs variétés d'anglais divergent de l'anglais canadien standard de façon importante, qui va au-delà de simples divergences lexicales. Ces ethnolectes de l'anglais sont le plus souvent désignés comme des *First Nations English Dialects* (dialectes de l'anglais des Premières Nations), et sont souvent stigmatisés. Genee et Stigter (2010) citent, entre autres, des exemples d'interférence de la langue algonquienne pied-noir (*blackfoot*), tels l'absence d'opposition des pronoms personnels *he/she* marquant le genre, ainsi que la tendance à remplacer les fricatives *θ/ð* de l'anglais par les occlusives *t/d*.

Étant donné qu'il existe effectivement au Canada un ethnolecte de l'anglais parlé par des autochtones qui diverge de l'anglais canadien

18. Au XXI^e siècle, une nouvelle ère commence : la perte progressive du français et une tendance vers le monolinguisme anglais. Les locuteurs de notre corpus parlent tous l'anglais à la maison, bien que leur langue maternelle soit le français mitchif. Voir aussi Papen et Bigot (2010 : 209-210) pour certains détails.

standard, il est raisonnable de supposer que le français parlé par des groupes ethniques en situation semblable aurait subi des changements semblables. Même si aujourd’hui les locuteurs de Saint-Laurent ne parlent plus ni le cri ni l’ojibwé, après presque un siècle de contact intense, il serait surprenant que le français parlé dans la communauté ne soit *pas* profondément influencé par ces langues algonquiennes.

Pour conclure, bien qu’il y ait d’autres exemples de variétés françaises où les voyelles postérieures /o/-/u/ en français sont variables, nous postulons que le contact intense avec le cri ou l’ojibwé, ou les deux, qui eux, ne font aucune opposition entre /u/ et /o/, a eu pour effet de masquer l’opposition, déjà instable, en français. Autrement dit, les voyelles /u/-/o/ du français furent sensibles aux influences algonquiennes *externes*, grâce à leur variabilité *interne*.

Un autre argument en faveur du contact comme explication de l’absence d’opposition entre les voyelles postérieures fermée et mi-fermée est le fait qu’il existe d’autres exemples concrets des effets de ce contact français-algonquien. L’existence de la langue mixte franco-crie¹⁹, qu’on appelle le mitchif, fait preuve de ce contact intense entre les langues. En gros, le mitchif est une langue de contact mélangeant les noms et les adjectifs français avec les verbes cris (Rhodes 1977 ; Bakker 1997 ; Papen 2005 ; Rosen 2007). Des exemples illustrant le mélange du français et du cri sont donnés en (3) et (4), où le lexique d’origine française est donné en italiques et le lexique d’origine crie est donné en romain.

Le mitchif [exemples tirés du travail de terrain de Rosen ; locuteur Grace Zoldy de Camperville, MB]

(3) Noohtee minihkweeyaan *diloo*

Nøhte minihkweja-n dilo

Vouloir boire-1^{re}.PERSONNE.SINGULIER l’eau

« Je veux boire de l’eau. »

19. Il y a également une forte influence de l’ojibwé dans le mitchif (du moins) sur le plan phonologique et sur le plan lexical.

(4) *Laglasiwān li grañ shmaeñ* shooshkwaaw.

la-glas-iwan lɪ-grã-ʃmẽ ʃoʃkwa-w

la.glace-ÊTRE la.grande.route glisse-3^e.PERSONNE.SINGULIER

« La grande route est verglacé, c'est glissant. »

Notons que, dans les exemples en (3) et (4) ci-dessus, les éléments lexicaux tirés du français se trouvent dans le groupe *nominal* (*diloo*, *laglas*, *li grañ shmaeñ*), tandis que les éléments lexicaux du groupe *verbal* proviennent surtout du cri (*noohtee minihkweeyaan*, *shooshkwaaw*). Cela dit, en (4), nous voyons que le nom d'origine française *laglas* « la glace » prend le morphème verbal d'origine cri *-iwan*, ce qui nous montre qu'un seul mot peut combiner des éléments des deux lexiques. À noter que les locuteurs du mitchif aujourd'hui parlent aussi l'anglais, et assez souvent soit l'ojobwé, soit le cri, soit le français, mais à notre connaissance ils ne parlent jamais le français, le cri (ou l'ojobwé) et le mitchif; alors ce mélange n'est pas un résultat d'alternance codique synchronique. Le fait qu'il existe une langue qui mélange à ce point le français et le cri des Plaines ne peut être dû qu'au contact intense entre ces deux langues. Les Métis de l'Ouest étant (entre autres) le résultat du métissage d'hommes d'origine française et de femmes d'origine algonquienne, il n'est pas surprenant qu'une de leurs langues soit également un métissage du français et du cri.

Nous avons vu dans l'inventaire vocalique à la figure 1 que le cri ou l'ojobwé ne possède qu'une seule aperture pour les deux voyelles postérieures et que ces deux voyelles diffèrent l'une de l'autre par leur durée, et non par leur aperture. Bien que les voyelles /u/ et /o/ du français laurentien (y inclus le français manitobain) fassent une distinction d'aperture, et non de durée, il s'avère que les voyelles du français mitchif ne font pas cette distinction. En français mitchif, ces deux voyelles ne font plus d'opposition phonémique, résultat du contact intense avec l'inventaire vocalique des langues algonquiennes, en l'occurrence le cri ou l'ojobwé ou les deux.

6.0 CONCLUSIONS

Le double but de notre entreprise a été d'amorcer l'étude phonétique de deux variétés de français parlées au Manitoba et de démontrer un domaine supplémentaire où le français mitchif diverge des autres variétés laurentiennes. Nous avons montré que les voyelles postérieures du franco-manitobain ressemblent à celles qui sont décrites pour les autres variétés laurentiennes, mais que les voyelles équivalentes du français mitchif divergent de ces descriptions. De plus, la disparition de l'opposition de l'aperture des deux voyelles postérieures révèle un inventaire se rapprochant de l'inventaire des langues algonquiennes qui ont été parlées par la communauté métisse parlant le français mitchif. Par conséquent, nous suggérons que ce changement linguistique est dû à une influence externe de contact, qui a pu causer une instabilité interne. Cette divergence s'ajoute à la liste de divergences entre le français mitchif et les autres français laurentiens, discutées dans des études antérieures (par exemple Papen 1998, 2004a, 2004b ; Papen et Bigot 2010 ; Mougeon et coll. 2010). Bien que les différences révélées par ces auteurs soient surtout d'ordre de fréquence, et associées au fait que la communauté de Saint-Laurent soit très homogène du point de vue social, nous affirmons que cette homogénéité n'explique pas les différences entre les inventaires phonétiques des deux variétés. Nous pouvons donc établir que l'étude de l'intersection des différences entre les grammaires des langues algonquiennes (du moins celles du cri et de l'ojibwé) et du français s'avère fructueuse dans le domaine du français mitchif.

RÉFÉRENCES

- Bakker, Peter (1997), *A language of our own*, Oxford, Oxford University Press.
- Bernhardt, Barbara, et Jessica Ball (2008), «First Nations English dialects in Canada: Implications for speech-language pathology», *Clinical Linguistics and Phonetics*, vol. 22, n° 8, p. 570-588.
- Bernhardt, Barbara, Jessica Ball et Jeff Deby (2007), «Cross-cultural interaction and children's speech acquisition», dans Sharynne McLeod (ed.), *The international guide to speech acquisition*, Albany, NY, Delmar Thomson Learning, p. 101-106.

- Bloomfield, Leonard (ed.) (1930), *Sacred stories of the Sweet Grass Cree*, National Museum of Canada, Bulletin 60, Ottawa.
- Carrière, Jean-Marie (1941), «The phonology of Missouri French: A historical study», *The French Review*, vol. 14, n° 5, p. 410-415
- Clopper, Cynthia (2009), «Computational methods for normalizing acoustic vowel data for talker differences», *Language and Linguistics Compass*, vol. 3, n° 6, p. 1430-1442.
- D'Arcy, Alexandra, et Sali A. Tagliamonte (2010), «Prestige, accommodation, and the legacy of relative “who”», *Language in Society*, vol. 39, n° 3, p. 383-410.
- Dubois, Sylvie (2005), «Un siècle de français cadien parlé en Louisiane : persistance linguistique, hétérogénéité géographique et évolution», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 287-305.
- Dumas, Denis (1987), *Nos façons de parler : les prononciations en français québécois*, Sillery, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- Gendron, Jean-Denis (1966), *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Genee, Inge, et Shelley Stigter (2010), «Not just “Broken English” : Some grammatical characteristics of Blackfoot English», *Canadian Journal of Native Education*, vol. 32, p. 62-82.
- Herold, Ruth (1990), *Mechanisms of merger : The implementation and distribution of the low back merger in Eastern Pennsylvania*, thèse de doctorat inédite, Philadelphie, University of Pennsylvania.
- Labov, William (1994), *Principles of linguistic change. Volume 1 : Internal factors*, Oxford, Blackwell Publishers.
- Lavallée, Guy (2003), *The Métis of St. Laurent, Manitoba : Their life and stories, 1920-1988*, Winnipeg, Guy Lavallée.
- Leclerc, Jacques (2009), «Municipalités bilingues du Manitoba», disponible en ligne à : http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/amnord/manitoba-villes_bilingues-map.htm (site consulté le 14 février 2013).
- Lussier, Antoine S., et D. Bruce Sealey (ed.) (1975), *The Métis : Canada's forgotten people*, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press.
- Maclagan, M.A., E. Gordon et G. Lewis (1999), «Women and sound change: conservative and innovative behaviour by the same speaker», *Language Variation and Change*, vol. 11, n° 1, p. 19-42.

- Milroy, Lesley, et Matthew Gordon (2003), *Sociolinguistics : Methods and Interpretation*, Malden, MA, Blackwell.
- Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion Bres, Robert Papen et Davy Bigot (2010), « Convergence vs divergence : variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire *aller* dans les variétés de français laurentien du Canada », dans Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, coll. « Voies du français », Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 131-183.
- Mougeon, Raymond, Terry Nadasdi et Kathrin Rehner (2005), « Contact-induced linguistic innovations on the continuum of language use: The case of French in Ontario », *Bilingualism : Language and Cognition*, vol. 8, p. 99-115.
- Muehlbauer, Jeffrey (2012), « Vowel spaces in Plains Cree », *Journal of the International Phonetic Association*, vol. 42, n° 1, p. 91-105.
- Nearey, Terrance M. (1977), *Phonetic feature systems for vowels*, thèse de doctorat inédite, Edmonton, University of Alberta (réimprimé en 1978, Indiana University Linguistics Club).
- Ostiguy, Luc, et Claude Tousignant (1993), *Le français québécois*, Montréal, Guérin.
- Papen, Robert A. (2005), « Le mitchif: langue franco-crie des Plaines », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 327-347
- Papen, Robert A. (2004a), « Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien », dans Aiden Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-154.
- Papen, Robert A. (2004b), « La diversité des parlers français de l'Ouest canadien: mythe ou réalité? », dans Robert Papen et André Fauchon (dir.), *Les parlers français de l'Ouest canadien*, numéro thématique des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 16, n°s 1 et 2, p. 13-52.
- Papen, Robert A. (1998), « Le français en contact avec les langues autochtones au Canada », dans Marta Dvorak (dir.), *Canada et bilinguisme*, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, p. 111-125.
- Papen, Robert A., et Davy Bigot (2010), « *Sontaient, ontvaient et fontsaient* en français mitchif: variation et systématicité », dans Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, coll. « Voies du français », Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 201-226.

- Poirier, Claude (1994), « Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord », disponible en ligne à : www.tlfq.ulaval.ca/pub/pdf/C-71.pdf (site consulté le 23 juillet 2012).
- Poplack, Shana (1993), « Variation theory and language contact », dans Dennis Richard Preston (ed.), *American dialect research: An anthology celebrating the 100th anniversary of the American Dialect Society*, Amsterdam, Benjamins, p. 251-286.
- Poplack, Shana, et Stephen Levey (2010), « Contact-induced grammatical change », dans Peter Auer et Jürgen Erich Schmidt (ed.), *Language and space – An international handbook of linguistic variation: Volume 1 – Theories and methods*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 391-419.
- Poplack, Shana, et Marjory Meechan (ed.) (1998), *Instant loans, easy conditions: The productivity of bilingual borrowing*, édition spéciale de l'*International Journal of Bilingualism*, vol. 2, n° 2.
- Ressources humaines et développement des compétences Canada (2006), Matrice de la classification nationale des professions 2006, Ottawa, disponible en ligne à : <http://www30.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2006/html/Matrice.html> (site consulté le 8 février 2013).
- Rhodes, Richard (1977), « French Cree: A case of borrowing », dans William Cowan (dir.), *Actes du Huitième Congrès des Algonquinistes*, Ottawa, Carleton University, p. 6-25.
- Rosen, Nicole (2012), « L'espace vocalique du français mitchif », présentation au colloque conjoint CEFCO-ARUC-IFO, Université de Saint-Boniface, Winnipeg, 27-29 septembre.
- Rosen, Nicole (2007), *Domains in Michif Phonology*, thèse de doctorat inédite, Toronto, University of Toronto, disponible en ligne à : <http://twpl.library.utoronto.ca/index.php/twpl/article/view/6495>.
- Santerre, Laurent (1974), « Deux E et deux A phonologiques en français québécois », *Cahiers de linguistique*, vol. 4, p. 117-145.
- Statistique Canada (2012a), Alexander, Manitoba (Code 4601071) et Division No. 1, Manitoba (Code 4601) (tableau), Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, diffusé le 24 octobre 2012, disponible en ligne à : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 22 mai 2013).
- Statistique Canada (2012b), Ste. Anne, Manitoba (Code 4602061) et Manitoba (Code 46) (tableau), Profil du recensement, Recensement de 2011,

produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa diffusé le 24 octobre 2012, disponible en ligne à :

<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 22 mai 2013).

Statistique Canada (2012c), St. Laurent, Manitoba (Code 4618040) et Division No. 18, Manitoba (Code 4618) (tableau), Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, diffusé le 24 octobre 2012, disponible en ligne à : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 22 mai 2013).

Sterzuk, Andrea (2011), *The struggle for legitimacy : Indigenized Englishes in settler schools*, Bristol, R.-U., Multilingual Matters.

Syrdal, Ann K., et H.S. Gopal (1986), « A perceptual model of vowel recognition based on the auditory representation of American English vowels », *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 79, p. 1086-1100.

Thogmartin, Clyde (1974), « The phonology of three varieties of French in Manitoba », *Orbis*, vol. 23, n° 2, p. 335-349.

Thomas, Erik R., et Tyler Kendall (2007), *NORM : The vowel normalization and plotting suite*, disponible en ligne à : <http://ncslaap.lib.ncsu.edu/tools/norm/>.

Valdman, Albert (2005), « Le français vernaculaire des isolats américains », dans Albert Valdman, Julie Auger, Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 207-227.

Valentine, J. Randolph (2001), *Nishnaabemwin Reference Grammar*, Toronto, University of Toronto Press.

Walker, Douglas C. (1984), *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press.

Wolfart, H. Christopher. (1996), « Sketch of Cree, an Algonquian language », dans Ives Goddard (dir.), *Handbook of North American Indians*, dans William C. Sturtevant, (ed.), *Languages*, vol. 17, Washington, Smithsonian Institution, p. 390-439.

Wolfart, H. Christopher. (1973), *Plains Cree : A Grammatical Study*, American Philosophical Society, vol. 63, n° 5.

APPENDICE A

Nous combinons *éducation* et *emploi* pour arriver à une valeur chiffrée pour le statut socioéconomique. Nous utilisons la matrice de la classification nationale des professions (Ressources humaines et Développement des compétences Canada 2006) pour déterminer le nombre de points pour chaque emploi, selon le niveau de compétence.

Chômeur	=	1 pt
Niveau de compétence D (aides de cuisine, gardiens/gardiennes de sécurité, personnel élémentaire de la production primaire, etc.)	=	2 pts
Niveau de compétence C (commis au travail général de bureau, personnel de soutien dans services de santé, conducteurs/conductrices d'équipement lourd, personnel de l'exploitation forestière, etc.)	=	3 pts
Niveau de compétence B (plombiers, personnel de supervision des ventes et des services, chefs, technologues des sciences de la santé, etc.)	=	4 pts
Niveau de compétence A (médecins, avocats, professeurs, professionnels/professionnelles en génie, en informatique, en finance, etc.)	=	5 pts
Gestion (directeurs/directrices des services administratifs, de génie, des secteurs de la santé, de la fonction publique, de la production primaire, etc.)	=	6 pts

Les points pour le niveau d'éducation sont déterminés comme suit :

Pas de diplôme d'études secondaires	=	1 pt
Diplôme d'études secondaires	=	2 pts
Apprentissage, collège technique	=	3 pts
Formation collégiale ou formation universitaire partielle	=	4 pts
Formation universitaire	=	5 pts
Formation professionnelle ou école d'études supérieures	=	6 pts

En ajoutant les deux chiffres, nous déterminons le statut socioéconomique, où des valeurs entre 2 et 6 sont désignées comme *non-professionnel* et des valeurs de 7 à 12 sont désignées comme *professionnels*.

APPENDICE B
 Nombre de voyelles analysées
 pour les inventaires vocaliques complets

CFM	/i/	/e/	/ɛ/	/y/	/ø/	/œ/	/a/	/o/	/ɔ/	/u/
Charlotte	21	11	24	5	2	4	16	57	176	120
Pierre	95	61	101	23	24	25	109	48	104	73
Jocelyne	10	13	22	2	5	3	18	16	57	41
Natasha	16	9	29	8	1	2	14	18	14	21
Emmanuel	21	14	30	0	3	12	21	84	70	52
Total :	163	108	206	38	35	46	178	223	421	307

CFStL	/i/	/e/	/ɛ/	/y/	/ø/	/œ/	/a/	/o/	/ɔ/	/u/
George	46	51	133	14	3	26	70	61	46	72
Agnès	30	17	41	4	6	8	28	35	26	19
Marilène	35	23	45	4	1	11	35	29	16	17
Ronald	28	24	41	13	4	16	49	51	39	22
Roseline	8	8	47	8	3	12	20	35	15	23
Total :	147	123	307	43	17	73	202	211	142	153

Une comparaison des voyelles postérieures du français mitchif et du franco-manitobain

